

Date : 17 avril 2020	Recommandations : Mesures à mettre en place pour l'usager suspecté ou confirmé de COVID-19 / RI et RTF en santé mentale
<b>RECOMMANDATIONS</b>	
<b>Usager suspecté ou confirmé COVID-19 :</b>	
<ul style="list-style-type: none"><li>• Placer l'usager qui présente des symptômes en isolement dans sa chambre :<ul style="list-style-type: none"><li>➢ Prise de repas à la chambre.</li><li>➢ Matériel et chaise d'aisance dédiés ou salle de bain dédié, si possible. Sinon, nettoyer la salle de bain après utilisation et nettoyer tout matériel qui sort de la chambre avec une lingette désinfectante ou avec le produit habituel et un linge en microfibre.</li></ul></li><li>• Lors de soins à l'usager suspecté ou confirmé, l'intervenant doit revêtir l'équipement de protection individuelle (ÉPI) : blouse jaune à manches longues, masque de procédure, gants et protection oculaire. Voir la procédure sur le site de Laval en santé.<ul style="list-style-type: none"><li>➢ Il doit tout retirer lors de la sortie de la chambre.</li><li>➢ La protection oculaire doit être nettoyée. Voir les procédures sur le site internet de Laval en santé.</li></ul></li><li>• Dès la réception d'un résultat positif, veuillez contacter votre gestionnaire responsable de votre ressource.</li></ul>	
<b>Autres usagers de la ressource :</b>	
<ul style="list-style-type: none"><li>• Surveillance de l'apparition de symptômes chez les usagers pendant 14 jours. Prendre la température régulièrement (au moins une fois par jour).</li><li>• Maintenir une distance de 2 mètres entre chaque usager, si possible. Faire deux tablées pour les repas. Si la salle à manger ne le permet pas, prévoir une distance de 2 mètres entre les usagers.</li><li>• Procéder à l'hygiène des mains (HDM) le plus souvent possible durant la journée avec de l'eau et du savon ou une solution hydro-alcoolique.</li><li>• Rehausser l'hygiène des mains des usagers et des intervenants : avant les repas, après être allé à la salle de bain, après avoir toussé ou s'être mouché, etc.</li><li>• Rehausser les mesures d'hygiène et salubrité. Nettoyer, au moins 3 fois par jour, les endroits fréquemment touchés (salle de bain, poignée de porte, interrupteur, rampe, etc.) avec le produit de nettoyage habituel et un linge en microfibre.</li><li>• Aucun partage d'objets personnels entre les usagers.</li><li>• Port du masque de procédure et d'une blouse jaune à manches longues par les intervenants en tout temps. La blouse jaune doit être changée si elle est souillée ou mouillée. Sinon, elle peut être gardée pour tous les soins des usagers asymptomatiques.</li><li>• Le lavage des blouses jaunes peut être fait à la machine à laver avec le savon habituel.</li><li>• Placer immédiatement l'usager qui présente des symptômes en isolement à la chambre. Contacter le gestionnaire responsable de votre ressource pour le dépistage de l'usager.</li></ul>	
Plusieurs outils sont disponibles sur le site internet de Laval en santé : <a href="http://www.lavalensante.com/employes-professionnels-et-medecins/covid-19-coronavirus/prevention-et-contrôle-des-infections/">http://www.lavalensante.com/employes-professionnels-et-medecins/covid-19-coronavirus/prevention-et-contrôle-des-infections/</a>	
Rédaction :	Chantal Langelier, conseillère en préventions et contrôle des infections